

TARIFICATION AU 1^{ER} JANVIER 2023 DES PRESTATIONS DU CDG72

PRESTATION	DETAIL DU SERVICE	TARIFS 2022
SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES dans le cadre de l'article 25 de la loi 84-53 du 26.01.84 modifiée	<u>Service Secrétaires de mairie itinérantes</u> Agent non polyvalent ou débutant Agent expérimenté dans un domaine spécifique ou agent polyvalent avec nécessité de conforter ses acquis Agent polyvalent et qualifié ou assurant des fonctions de secrétaire de mairie / Accompagnement à la prise de poste Prestation spécifique - déplacement mariage, élections.... :	27 € / heure 31,50 € / heure 36 € / heure Salaire chargé de l'agent + 5 €/heure + Frais de déplacement au réel, avec un minimum de facturation de 70 €
	<u>Mise à disposition de personnel</u> Remboursement des charges salariales de toute nature majorées pour frais de gestion	Collectivités non affiliées 5,5 % Collectivités affiliées 4 %
ACCOMPAGNEMENT au recrutement	Analyse du besoin - définition du profil de poste - formulation de l'offre d'emploi - sélection des CV - grilles d'entretien - présence aux entretiens de recrutement.	Devis établi selon la prestation sur la base d'un taux horaire de 60,00 € + frais de déplacement
BILAN PROFESSIONNEL	Dispositif permettant à un agent de définir son projet d'évolution professionnelle prenant en compte ses compétences, aptitudes, expériences, savoir-être, valeurs et sources de motivation.	Devis établi sur la base d'un taux horaire de 58,00 €
Calcul des allocations chômage et licenciement	Calcul des allocations pour perte involontaire d'emploi et indemnité de licenciement	Devis établi sur la base d'un taux horaire de 60,00 €
Recensement des services repris à la nomination stagiaire	Recensement des contrats, calcul des durées de contrats, calcul des services repris.	Devis établi sur la base d'un taux horaire de 55,00 €

FORMATIONS Sécurité au Travail	<u>Sauveteur Secouriste du Travail</u> (groupe de 8 stagiaires) ↳ Au centre de gestion ↳ En intra	→ 88,50 €/ jour/ stagiaire → Forfait de 708 € par jour de formation + frais de déplacement
	<u>Manipulateur d'extincteur (3h)</u> (pour un groupe de 14 stagiaires) ↳ Au Centre de Gestion ↳ En intra	→ 62,00 €/stagiaire pour une session de 3 h → Forfait de 868 € par ½ journée de formation
ACCOMPAGNEMENT Evaluation des Risques Professionnels	<u>Document Unique</u> ↳ Version initiale ↳ Mise à jour du Document Unique	→ Devis établi sur la base d'un taux horaire de 57,00 € + frais de déplacement
Mission ACFI	Inspection des lieux de travail - Inspection d'activités dans le cadre de l'article 5 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié	Devis établi sur la base d'un taux horaire de 65,00 € + frais de déplacement
Etudes de postes	Intervention d'un préventeur pour la réalisation d'études de postes	Devis établi sur la base d'un taux horaire de 53,00 € et d'un forfait de 185.50 € pour les études de postes administratifs + frais de déplacement